Envoyé en préfecture le 03/02/2025
Reçu en préfecture le 03/02/2025
Publié le
ID : 005-200067742-20250128-202502039-DE

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre des délibérations du Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 28 JANVIER 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 20 janvier 2025, s'est réuni à la salle des fêtes de Chorges, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOUD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents *: MAXIMIN Christine, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOUD Chantal, PARPILLON Christian, AUDIER Marc, CEARD Audrey (arrivée à 18h18), COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, PELLISSIER Robert, VOLLAIRE Pierre, BOSQ Gustave, VERRIER Jean-Luc, PARIS Bruno, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor, METTAVANT Colette.*

Absents excusés *: BARRAL Jean-Marie donne pouvoir à ROUX Noëlle, PEYRON Michel donne pouvoir à BERTRAND Gina, SILVE Wiebke donne pouvoir à AUDIER Marc, DIDIER Alexandre donne pouvoir à BERNARD BRUNEL Franck, MARROU Jehanne donne pouvoir à EYMEOUD Chantal, RIFFAUD Jean-Louis donne pouvoir à PELISSIER Robert, GAMBAUDO Georges donne pouvoir à RAIZER Bernard, MONTABONE Michel donne pouvoir à MAXIMIN Christine.*

Absente non excusée *: ROMMENS Sophie.*

RAPPORT N° 2025/09 : PAH : Demande de subvention 2025 au titre du FNADT CIMA. Projet inter espaces valléens « Mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras_ Patrimoines alpins ! »

Les communautés de communes de Serre-Ponçon et du Guillestrois-Queyras, dans le cadre de leur partenariat structurant, programment et priorisent l'opération « Mise en œuvre du label Pays d'art et d'histoire Serre-Ponçon Guillestrois-Queyras_ Patrimoines alpins ! » en inter-espace valléen et sollicitent une subvention de fonctionnement d'un montant de 34 480€ au titre du FNADT CIMA.

Le plan de financement 2025 est le suivant :

DEPENSES en TTC		**RECETTES**		**%**
Dépenses	86 200 €	FNADT CIMA	34 480 €	40 %
		DRAC	26 291 €	30.5 %
		Département	8 189 €	9.5%
		Auto-financement	17 240 €	20%
TOTAL	**86 200 €**	**TOTAL**	**86 200 €**	

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE A L'UNANIMITE** :

- **D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessus.
- **DE SOLLICITER** l'aide citée en objet ;

Envoyé en préfecture le 03/02/2025
Reçu en préfecture le 03/02/2025
Publié le
ID : 005-200067742-20250128-202502039-DE

- **D'ASSURER** la part d'autofinancement qui lui incombe ;

- **DE S'ENGAGER** à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles et à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés ;

- **D'AUTORISER** madame la Présidente à signer tous documents liés à ce projet.

- **D'INSCRIRE** les recettes et les dépenses correspondantes dans les budgets communautaires de 2025

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La Présidente,

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE PONCON 05200

Chantal EYMEOUD